

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS2)

31 mars 2026

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères, actuellement par l'entremise du Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy.

**FUNDGRADEA<sup>+</sup>**  
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

**Catégorie de fonds**  
Équilibrés canadiens d'actions

**Date de création**  
04 novembre 2019

**Ratio des frais de gestion (RFG)\***  
-

**Gestion du fonds**  
Placements Mackenzie

## Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE



## Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 janvier 2026)



### Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	51,2
Obligations Domestiques	21,8
Actions américaines	17,4
Actions internationales	5,6
Obligations Étrangères	2,5
Espèces et équivalents	1,4
Autres	0,1



### Répartition géographique (%)

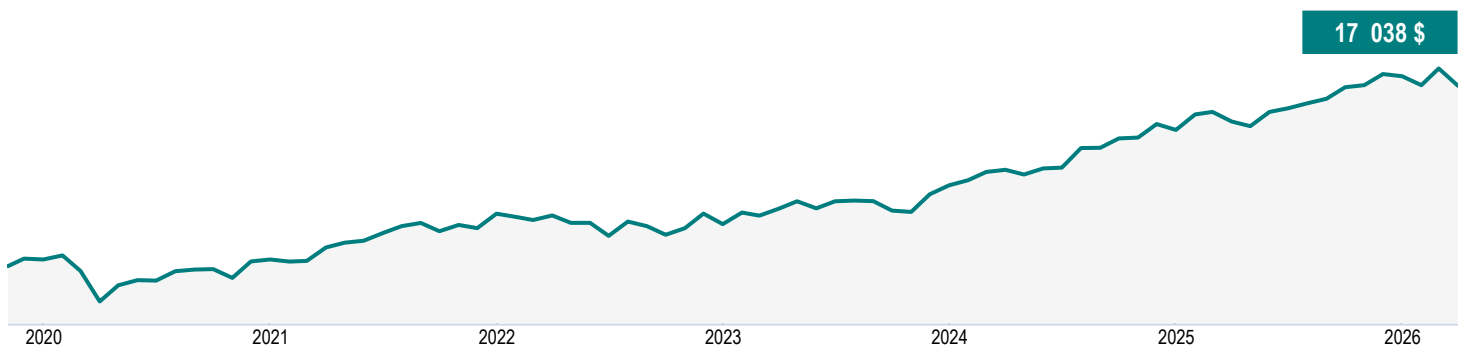
Canada	74,4
États-Unis	18,5
Royaume-Uni	4,0
France	0,9
Allemagne	0,8
Autre	0,7
Chili	0,3
Multi-National	0,3
Autres	0,1



### Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	24,2
Services financiers	18,2
Services aux consommateurs	11,7
Technologie	11,2
Services industriels	7,2
Énergie	6,0
Matériaux de base	4,9
Biens de consommation	4,6
Services publics	4,4
Autres	7,6

## Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS2)

31 mars 2026

## Renseignements sur le fonds (au 31 janvier 2026)

Principaux titres	%
Brookfield Corp catégorie A	3,7
Intact Financial Corp	3,6
Microsoft Corp	3,3
Alphabet Inc catégorie C	3,1
CCL Industries Inc classe B	3,1
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	3,1
Banque Toronto-Dominion	3,0
Banque Royale du Canada	3,0
Alimentation Couche-Tard Inc	2,9
Waste Connections Inc	2,5
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>31,3</b>

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	7,93 %
Rendement du dividende	2,01 %
Rendement à l'échéance	3,86 %
Durée (années)	7,60
Coupon	4,00 %
Cote de crédit moyenne	A+
Capitalisation boursière moyenne (millions)	560 482,3 \$

**Actifs nets (millions de \$)**  
113,6 \$

**Cours**  
17,04 \$

**Nombre de titres**  
3084

**Placement initial minimal**  
100 000 \$  
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**  
AFA – CLGE038I

**Coordonnées**

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-3,81	-2,13	-2,13	8,92	11,66	9,69	-	8,68

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
13,68	16,44	13,01	-3,39	17,42	0,00	-	-

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 décembre 2019 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
12,65 %	mars 2025	8,34 %	dec. 2024	10,72 %	100,00 %	17	0

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS2)

31 mars 2026

## Commentaire du fonds T4 2025

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.*

## Commentaires sur les marchés

Les économies nord-américaines ont affiché des signes contrastés au quatrième trimestre. Le Canada a continué de subir des pressions en raison des droits de douane américains, et le ralentissement du marché du travail est devenu plus visible à la fin de 2025. Aux États-Unis, l'activité est demeurée résiliente malgré la fermeture du gouvernement, la plus longue de l'histoire. La demande des consommateurs et les dépenses liées à l'IA ont continué de soutenir la croissance, même si le rythme d'embauche a ralenti.

La politique monétaire est devenue plus accommodante en 2025 et cette tendance s'est poursuivie au quatrième trimestre. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % en décembre, après l'avoir réduit de 25 points de base en octobre. La Réserve fédérale américaine a procédé à deux autres réductions de 25 points de base des taux d'intérêt au quatrième trimestre, ramenant la fourchette cible des fonds fédéraux entre 3,50 % et 3,75 %. Le taux de chômage au Canada a augmenté pour s'établir à 6,8 % en décembre, tandis que celui des États-Unis était de 4,4 %.

Les marchés boursiers des deux pays ont progressé. L'indice composé S&P/TSX a progressé, la vigueur du secteur des matériaux ayant contrebalancé le ralentissement du secteur de l'énergie. L'indice S&P 500 a également avancé, les bénéfices des sociétés étant demeurés solides. La position de chef de file sur le marché a commencé à s'élargir, les sociétés plus défensives affichant une amélioration, tandis que les secteurs des technologies de l'information et des services de communication sont restés influents. La baisse des prix du pétrole a pesé sur les actions du secteur de l'énergie.

## Rendement

Dans le volet des actions, la sélection des titres des services de communication et de la consommation discrétionnaire a alimenté le rendement du fonds. Les surpondérations d'Aritzia Inc. et d'Amazon.com Inc. ont contribué au rendement, ces entreprises ayant affiché de bons résultats.

La sélection des titres dans le secteur des technologies de l'information a nuí au rendement du fonds. La surpondération de Microsoft Corp. a pesé sur le rendement, la société ayant affiché une contre-performance.

Du côté des titres à revenu fixe, les obligations de sociétés ont contribué au rendement du fonds, tandis que les obligations d'État ont eu un effet défavorable.

## Activité du portefeuille

Les placements dans Waste Connections Inc. et Constellation Software Inc. ont été majorés.

## CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS2)

31 mars 2026

Selon le sous-conseiller, la faiblesse inhabituelle du titre de Waste Connections s'explique par des défis modestes et par une rotation des flux hors des titres industriels défensifs au profit d'entreprises liées à l'intelligence artificielle (IA). L'entreprise continue néanmoins d'afficher une solide exécution. Le sous-conseiller a étoffé le placement dans Waste Connections, estimant que le contexte actuel représente une occasion attrayante d'accroître l'exposition à une entreprise de grande qualité, défensive, et offrant un potentiel composé, le tout à une valorisation avantageuse.

Constellation Software regroupe des entreprises de logiciels spécialisées offrant des solutions essentielles à la mission de leurs clients. Selon le sous-conseiller, le titre de la société est l'un des meilleurs titres à croissance composée de l'histoire du Canada. En 2024, les craintes que l'IA réduise les barrières à l'entrée pour le développement de logiciels ont entraîné une faiblesse généralisée dans le sous-secteur des logiciels. Le sous-conseiller estime que la société a un point de vue plus nuancé, qui distingue le discours général de la réalité sur le terrain. Selon le sous-conseiller, Constellation Software exerce ses activités dans de nombreux petits marchés qui n'ont pas tendance à attirer beaucoup de nouveaux venus. Le sous-conseiller estime également que le coût pour le client est faible et que le risque de substitution est élevé. Selon le sous-conseiller, le risque lié à l'IA est différent de ce que laissent entendre les manchettes. Il en a donc profité pour augmenter la position du fonds dans Constellation Software.

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS2)

31 mars 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS2)

31 mars 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., †Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds<sup>7</sup> détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS2)

31 mars 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web [www.FundGradeAwards.com](http://www.FundGradeAwards.com). Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

